

Lettre du maire

SPÉCIAL

TEMPS PÉRISCOLAIRES EURÉKA

Au service de l'éducation populaire

Madame, Monsieur,

De la réforme des rythmes scolaires promulguée par le gouvernement en janvier 2013, je retiens volontiers la prise en compte essentielle du temps de vie des enfants qu'il convient de mettre au-dessus de toute autre considération. Pour autant, ce retour à 4 jours et demi de classe par semaine a demandé aux collectivités un grand travail d'organisation et de réflexion. Parce qu'en matière d'éducation rien ne doit être improvisé, nous avons décidé, à Pont de Claix, de ne mettre en place la réforme qu'à la rentrée 2014 comme nous l'autorisait l'Etat. En effet, il s'agissait d'assumer pleinement une nouvelle organisation incluant de nouveaux temps périscolaires quotidiens en prenant le temps de consulter sérieusement les parents, les associations, les enseignants et les agents municipaux. Corinne Grillet, adjointe en charge de l'éducation populaire, de l'enfance et de la jeunesse a donc multiplié les rencontres pour aboutir à des choix partagés. L'aspect financier devait être lui aussi étudié de près puisque qu'il s'agissait de mobiliser 250 000 euros sur le budget de la ville soit 250 euros par élève, somme très au-delà de l'aide de départ de l'État correspondant à 50 euros par enfant.

Le service proposé lors de cette première année d'application de la réforme est le fruit d'un équilibre entre les temps périscolaires existants du matin et du soir et l'ancienne offre d'activités proposée le mercredi matin par Euréka, l'école municipale des sports, de la culture, des arts et des sciences. Sur tous les créneaux que la Ville se devait de mettre en place, nous avons répondu aux be-

**Christophe Ferrari**Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble-Alpes Métropole

soins d'accueil des familles en proposant du temps libre, des loisirs et de l'initiation à de multiples activités. Nous tenions beaucoup, et cela restera une règle pour l'avenir, au contenu pédagogique du dispositif ; le Projet Éducatif de Territoire que nous avons conçu en commun avec les partenaires, dont les associations, est là pour fixer un cadre exigeant. Au regard de cette exigence, les intervenants chargés d'encadrer les enfants ont une formation et un savoir-faire professionnels pour mener à bien leur mission dont l'épanouissement et l'enrichissement des plus jeunes sont les objectifs majeurs. Le nom d'Euréka englobe désormais l'ensemble de nos interventions proposées dans le cadre du temps périscolaire.

J'estime que le bilan est plutôt positif.

Toutefois, pour qu'une réforme réussisse pleinement il faut entendre les critiques qu'elle suscite. Nous avons très rapidement souhaité nous réinterroger collectivement sur le déploiement de ce nouveau dispositif Euréka et avons donc provoqué dès le mois de décembre une réunion du Comité de suivi lié à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Les représentants des parents d'élèves ont pu y soulever des questions sur l'organisation, mais aussi échanger et débattre avec les services pour voir quelles évolutions et quels réajustements pourraient être envisagés. Je souhaite que la concertation se poursuive et qu'elle évolue sur la question désormais plus large des rythmes de l'enfant.

Nous avons pointé des améliorations souhaitables.

La question des horaires a été posée. Une forte demande est remontée de la part des parents pour prolonger l'accueil jusqu'à 18h sur *Eurêka initiation* : cela sera effectif dès la rentrée prochaine. Nous avons également été interpellés sur les parcours car, même si les parents étaient globalement satisfaits, ils auraient souhaité plus de diversité dans les activités. Là encore, nous avons décidé de répondre aux attentes en proposant dès septembre 2015, 12 parcours différents permettant d'accueillir 200 élèves sur les 4 écoles élémentaires. De nouvelles activités seront aussi développées et des passerelles créées, comme celle autour de la musique avec le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Jean Wiéner, qui accueillera les enfants dans ses locaux.

J'accorde une grande importance à la mixité : mixité des parcours mais aussi mixité des tranches d'âges, ou encore des écoles. Un décloisonnement est ainsi amorcé avec l'instauration d'un parcours mixte en complément des parcours déjà existants, qui concernera tous les enfants sans distinction d'âge, du CP au CM2. En parallèle, les écoles de la ville pourront se rencontrer sur des parcours communs, ce qui devrait favoriser l'émulation, la socialisation, le décloisonnement des quartiers. De nombreux temps forts sont organisés en lien avec la vie sportive et associative et rythment l'année scolaire : course des écoliers, Fête du sport et foulée pontoise. J'ai souhaité qu'*Eurêka initiation* s'affirme comme le


quatrième temps fort de l'année pour permettre aux élèves de se rassembler, de mener des projets, fixer des objectifs et des lieux de pratiques communs.

Certains parents d'élèves estiment les tarifs trop élevés.

J'ai donc demandé que la Ville fasse un effort supplémentaire dès la rentrée prochaine pour les familles pontoises dont plusieurs enfants sont scolarisés. A ce jour, seule la restauration scolaire bénéficie d'une tarification dégressive à partir du deuxième enfant. Ce système sera désormais étendu aux activités *Eurêka matin, temps libre et loisirs* et pourrait donc concerner près de 35 % des familles et correspondrait à des baisses sur leur facture comprises entre 6% et 9%. Enfin, la Ville a décidé de ne pas appliquer la hausse de l'indice du coût de la vie, estimé à 0,5 %. Je l'ai dit, la réforme des rythmes scolaires voulue par le gouvernement a fortement impacté le budget de la Ville mais il était impensable que cette charge supplémentaire ne devienne trop lourde pour les familles.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été

Clément FERRARI



Eurêka en pratique

HORAIRES

Étendus jusqu'à 18h pour *Eurêka Initiation* avec un temps de retour au calme et d'échange entre parents et professionnels à l'école, de 17h30 à 18h30.

PARCOURS

12 parcours avec 3 activités par parcours, réparties par trimestre. De nouvelles activités : tir à l'arc, escalade, théâtre, danse...

INSCRIPTIONS

• À partir du mercredi 15 juillet : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h • Du 24 au 28 août : de 8h30 à 18h non-stop



NOUVELLES COORDONNÉES DE L'ESPACE FAMILLE

Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire
29 avenue du Maquis de l'Oisans
tél. : 04 76 29 80 65
espacefamille@ville-pontdeclaux.fr

www.ville-pontdeclaux.fr